

Décembre 2011 - N° 133

Conseil Municipal du 29 Novembre

Le conseil s'est réuni le 29 novembre, les points suivants ont été débattus.

Finances

➤ Indemnités du comptable

Le Conseil Municipal adopte l'indemnité de conseil versée au comptable du Trésor qui est fixée pour l'année 2011 à 548.33 € net.

➤ Nouvelle Taxe d'aménagement

A partir du 1^{er} mars 2012 une nouvelle taxe remplacera la taxe locale d'équipement, la taxe CAUE, la taxe départementale sur les espaces naturels sensibles et à partir du 1^{er} janvier 2015 les taxes pour les voiries et réseaux de raccordement au tout à l'égout.

Elle est perçue au niveau communal, départemental, régional.

La taxe est perçue pour les constructions neuves, agrandissements, reconstructions, toutes opérations soumises à un régime d'autorisation.

La base d'imposition est fixée par une valeur fixée (par l'Etat) à 660 € par m² pour 2011. Le taux d'imposition est fixé entre 1% à 5%.

Le conseil après en avoir débattu et renseignements pris auprès d'autres communes proches, fixe le taux d'imposition à 5%, pour l'année 2012. Exemple de taxe : soit une maison de 100m² x 660 € x 5% = 3 300 €.

Administratif

➤ Convention avec la poste

Le courrier départ est porté par le secrétariat au bureau de poste. La Poste propose une convention d'enlèvement du courrier départ par ces services (en partageant le coût avec les autres syndicats intercommunaux) pour un coût de 200 € par an.

Travaux

➤ Les deux grands chantiers de voirie entrepris cette année sont terminés.

La reprise des gouttières du presbytère a été faite. Une porte d'entrée de l'école élémentaire a été remplacée.

Dans le cadre de la préparation du budget 2012, la commission se réunira pour déterminer les travaux qui seront réalisés pendant cette année. Une tournée éclairage public est également prévue.

➤ La SNCF va entreprendre des travaux importants sur la ligne de Granville, au niveau du passage à niveau de Raville, qui devraient débuter en janvier. L'accès en passage à niveau sera neutralisé du 16 au 28 janvier 2012. Des déviations seront mises en place.

Scolaire

➤ La Commission Scolaire s'est réunie le 17 novembre 2011 à 19 heures à l'Espace Hugo avec comme ordre du jour : la cantine. En effet, suite aux conseils d'écoles, les parents élus avaient questionné M. BOUCHER sur la qualité des repas servis à la cantine, quelques enfants semblant ne pas apprécier les repas préparés par Yvelines Restauration. Dans un souci de clarté, la Commission Scolaire avait donc convié 160 familles à une réunion d'information en présence d'une diététicienne de la société. Seules 12 familles ont répondu à l'invitation.

Après avoir retracé l'évolution des effectifs de cantine, les changements de personnels et le passage à la restauration en liaison froide, Michel LETHUILLIER et Christian BOUCHER passent la parole à la représentante de la société prestataire.

Cette dernière informe être la diététicienne de l'entreprise et insiste sur l'aspect "familial" de celle-ci. Elle apporte tous les renseignements demandés par les parents présents.



Décembre 2011

Samedi 10 décembre

Installation des sapins sur la commune – RDV à 8h30 en Mairie

Dimanche 11 décembre

➤ Comité des Fêtes – Fête enfantine de Noël à partir de 15h Espace Hugo
➤ Marché de Noël de l'Association St Pierre de 9h à 17h au Foyer St Pierre

JeuDi 15 Décembre

Club Soleil d'Automne – Repas de Noël au restaurant "Chez Madeleine" à Ecluzelles

Dimanche 18 décembre

Concert de Noël à 16h30 en l'Eglise de Cherisy

Vendredi 31 décembre

Dernier délai pour inscription sur les listes électorales

Vendredi 6 janvier

Vœux du Maire et du Conseil Municipal aux habitants à 19h à l'Espace Hugo

Dimanche 8 janvier

Balade de Cherisy – Départ à 9h30 devant la Mairie

Un exposé complet, précis voire même pointu. Aucune question n'a été éludée : provenance des aliments, méthodes de préparation, de conservation, transport, nature des huiles etc... Un échange enrichissant pour tout le monde s'en est suivi permettant de clarifier certains points.

A travers ce dialogue les élus ont tenu à réaffirmer leur confiance à Yvelines Restauration dont ils sont entièrement satisfaits. M. BOUCHER rappelle qu'avant de choisir cette société, la Commission Scolaire s'était rendue sur place pour juger sur pièces. Ce choix s'est effectué à l'unanimité.

La cantine traditionnelle aurait posé des problèmes compte-tenu des effectifs (presque 200 repas chaque jour). Il n'y a actuellement aucune place vacante. Il est aussi rappelé qu'aucune sélection n'est faite quant à l'accueil. Que les parents travaillent ou ne travaillent pas (pour diverses raisons) tous les enfants ont toujours été accueillis. Or, il s'avère que certaines familles pourraient récupérer leur enfant le midi pour déjeuner à la maison mais elles ne le font pas pour continuer à bénéficier d'un certain confort. Il est rappelé également que la cantine joue un rôle social non négligeable. Le prix de revient d'un repas est de 7,66 €. La commune prend à sa charge 4,67 €. Les repas sont donc vendus à 39% de leur valeur. La charge annuelle pour le budget communal est de 117 964,20 €. Ces prix ne tiennent pas compte des investissements et amortissements. De plus, ce service rendu n'est pas une obligation pour les familles et fonctionne sous l'entière responsabilité de la municipalité. Il est hors de question de le remettre en cause pour quelques enfants (sur 190) qui n'aiment pas ceci ou cela. La cantine continuera donc à fonctionner comme elle l'a toujours fait, c'est-à-dire dans d'excellentes conditions, dans le respect des normes exigées, avec la totale confiance de la municipalité qui, dans ce domaine, a toujours pris ses responsabilités.

➤ M. BOUCHER présente une demande de subvention exceptionnelle de l'école élémentaire pour permettre à 2 classes de partir en classe transplantée à ST Pair sur Mer au mois de mai 2012. Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, attribue une subvention exceptionnelle de 1 800 € pour l'ensemble du projet.

Travaux

➤ Les travaux de la rue de Marsauceux sont terminés, reste quelques finitions comme la pose des panneaux sur le giratoire et la reprise du passage piétons au niveau du feu avec la rue de Paris.

➤ L'équipe technique communale a réalisé la pose du portail et de la clôture protégeant l'école maternelle près du nouveau parking. Elle a également réalisé des nouveaux massifs dans le cimetière et près de l'école maternelle.

Transport

Ligne Marché : Les personnes utilisant le bus pour se rendre au marché de Dreux les lundis et vendredis auront à partir du 12 décembre deux possibilités par les lignes Transbeauce N° 28 (Anet-Dreux) et N° 29 (Bû-Chérisy-Dreux) :

Ligne N°29 (Bû-Dreux) :

Aller : Raville 8h58, Hts de Chérisy 9h00, Chérisy Eglise 9h02, Gare SNCF 9h11, Dreux Vieux Pré 9h14. Ce bus ne circule pas pendant les vacances scolaires.

Retour : Dreux Vieux Pré 11h25, Gare SNCF 11h30, Chérisy Eglise 11h39, Hts de Chérisy 11h40, Raville 11h44.

Ou bien : Ligne N°28 (Anet-Dreux) :

Aller : Fermaincourt 9h17, Les Osmeaux 9h18, Le Petit-Chérisy 9h22, Chérisy Eglise 9h24, Gare SNCF 9h29, Dreux Vieux Pré 9h31.

Retour : Dreux Vieux Pré 12h10, Gare SNCF 12h15, Petir-Chérisy 12h24, Les Osmeaux 12h26, Fermaincourt 12h28 (Arrêts à la demande)

Ce nouvel arrêt a été accordé par le service Transport du CG d'Eure et Loir et M. TARDY son directeur, qu'ils soient remerciés de leur aide.

Transports scolaires

En cette période hivernale, où il fait encore nuit lorsque les enfants prennent le car, il a été jugé utile de mettre en place le matin une surveillance du point principal de ramassage des bus scolaires, (arrêt de l'Eglise). Cette surveillance, que nous espérons temporaire, est réalisée par les employés communaux. Elle permet aux enfants de prendre le car en toute sécurité, dans le calme et sans commettre, pour une toute petite minorité, quelques incivilités.

Téléthon: Cherisy s'est mobilisé...

Le Chiffre définitif est tombé : 3 376 €. Certes ce chiffre est bien moins bon que l'an dernier (5 388 €) mais au vu des circonstances économiques actuelles, on peut dire que les Cherisiens ont encore prouvé leur générosité. Quelques chiffres clefs : 940 ballons lâchés par les enfants des écoles, 1 560 crêpes vendues (record battu), 110 petits déjeuners servis à la cantine dans une excellente ambiance et une bonne centaine de présents au "Petit Prince" film et lecture qui ont su capter les enfants mais aussi les adultes. Une déception cependant, une dizaine de participants seulement samedi après-midi pour écouter 3 orchestres de grande qualité qui ont su faire danser et chanter..."les absents ont eu tort".

Retenons de ce téléthon une bonne ambiance, une somme récoltée non négligeable récompensant les efforts de tous. Alors merci à tous, que vous soyez bénévoles, participants, commerçants, enseignants, parents d'élèves, sponsors, membres d'associations et surtout donateurs.



Stationnement et sens de circulation

RAPPEL- Il est interdit de se garer "à cheval" sur le trottoir. Ces derniers sont réservés aux piétons, poussettes et aux personnes handicapées. Merci aussi de respecter les règles fondamentales du Code de la Route à savoir de ne pas emprunter les sens interdits, même dans les hameaux.

Autre rappel : dans le cadre d'un covoiturage, les voitures doivent impérativement être garées derrière l'église coté marronniers. Le stationnement côté Poste est limité à 3 heures. Il serait regrettable de devoir arriver à la verbalisation des infractions constatées.

Décorons nos maisons pour Noël...

Bravo aux commerçants de Cherisy qui se mobilisent pour décorer leurs vitrines ou devantures. Bravo aussi à notre fleuriste qui est intervenue ici ou là à la demande et qui a encore fait preuve de goût et d'originalité. La mairie est aussi décorée. Les guirlandes électriques ont été posées cette semaine dans les rues, notre église est illuminée...Notre village prend donc des allures de fête.

Le **samedi 10 décembre**, ce sont une centaine de sapins (décorés par les enfants du centre de loisirs) seront posés essentiellement dans le centre de Chérisy mais aussi dans les hameaux. Vous comprendrez que nous ne pouvons décorer toutes les rues, (il en est d'ailleurs de même à Dreux, Chartres, Paris et dans d'autres villages proches). Toutefois, nous essayons de faire au mieux pour donner à notre village un air de fête. **Ceux qui veulent nous aider à poser les sapins peuvent nous rejoindre le samedi 10 décembre à 8h30 à la Mairie.**

Au moment où les décors apparaissent dans notre commune, nous invitons les habitants qui le désirent, à décorer leur propriété à l'occasion de Noël. Certains ont commencé, d'autres se préparent ... Tous à vos guirlandes, nous sommes sûrs que vous ne manquerez pas d'idées, d'imagination et d'originalité. N'hésitez pas à vous promener dans les rues de notre village et de ses hameaux pour découvrir ces décors.

Rappel : Inscription sur les listes électorales

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire sur les listes électorales. Les nouveaux habitants de la commune et les personnes jamais inscrites sur les listes électorales et qui voudraient s'inscrire, peuvent le faire dès maintenant en Mairie (tous les matins de 9h15 à 12h15) et **jusqu'au 31 décembre dernier délai**, munis de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Rappel des dates des élections en 2012 - 22 Avril et 6 Mai : élection présidentielle – 10 et 17 Juin : élections législatives.

Les balades de Cherisy

Le prochain rendez-vous pour les "balades de Cherisy" est fixé au **dimanche 8 Janvier à 9h30** devant la Mairie. Parcours de 6/7 kms sans difficulté. Pour tout renseignement : René-Jean Moreau Paganelli au 06 16 72 26 22 ou rjmoreau@cegetel.net

Vœux 2012

Monsieur le Maire, accompagné de ses adjoints et du Conseil Municipal, présentera ses vœux aux habitants de notre village le **vendredi 6 janvier 2012 à 19 h** à l'Espace Hugo. Nous vous attendons nombreux pour cette amicale rencontre qui nous permettra de bien commencer l'année.

Du côté des associations...

Association St Pierre

Marché de Noël : il aura lieu le **dimanche 11 Décembre** de 9h à 17h au Foyer St Pierre

Crèche de Noël : Depuis le premier dimanche de l'Avent, la crèche est présentée. Elle a été réalisée grâce aux objets confectionnés ou prêtés par de nombreux chérisiens petits et grands. L'Eglise sera ouverte le 8 Décembre de 16 h à 18 h et le jour du Marché de Noël, le dimanche 11 de 14 h à 17 h ainsi tous vous pourrez voir la crèche.

Opération fleurs aux anciens : les personnes du secteur Chérisy, Sainte Gemme et Montreuil de plus de 70 ans recevront à partir de 14 h le 19 une fleur avec les vœux des prêtres.

Messe de Noël : **samedi 24 décembre** –Veillée de Noël à 22h30 – Eglise St Pierre de Cherisy

Club Soleil d'Automne

Le repas de NOEL aura lieu le **jeudi 15 décembre** à 12 heures au restaurant d'Ecluzelles "Chez Madeleine"

Pour les activités QI GONG et "atelier Bien Etre", il reste plusieurs places disponibles. S'adresser pour tout renseignement au 06 73 39 38 73.

Pour janvier 2012 : reprise des après midi "club" le **jeudi 5 janvier**. Pour ce même jour de reprise, un avis est lancé pour les amateurs de TAROT.

"QI GONG" **lundi 9 janvier** - "Atelier Bien être" **mercredi 11 janvier**

Repas mensuel à la salle communale, suivi de la galette des Rois : **jeudi 19 janvier** 12 heures

Pour tout renseignement complémentaire concernant ces activités, s'adresser à A.M. HAIE 06 73 39 38 73

Comité des fêtes

Dimanche 11 Décembre 2011 - Fête Infantine de l'Arbre de Noël

Dès 9 h : Le Père Noël sera de nouveau parmi nous et distribuera des friandises aux enfants qui viendront à sa rencontre. Il sillonnera les rues de notre village et de ses hameaux à bord de sa nouvelle voiture.

A 14 h 45 : Il vous invite à le retrouver à l'Espace Hugo pour assister au spectacle interprété par la Compagnie Filou « Moi, Moi.....Emoi » et les artistes du Comité des Fêtes.

A l'issue de ce spectacle et du goûter, les enfants scolarisés ou habitant Cherisy, (dont l'année de naissance se situe entre 2001 et 2011) recevront un jouet offert par la Municipalité.

Football club

Beaucoup de travail du côté du Cherisy Football Club. Encore quelques matchs et ce sera la trêve hivernale. Repos bien mérité, ce qui permettra à tout le monde de souffler un peu et de profiter des fêtes de fin d'année.

Bilan sportif :

U6/U7 – le groupe de Roland Perrin progresse et s'étoffe en joueurs. C'est très encourageant.

U8/U9 – Bon travail de Franck Fontaine. Son groupe évolue en niveau 1 en 2^{ème} phase et les résultats sont là. Bravo.

U10/U11 – L'équipe encadrée par Stéphane Schreiner et depuis peu par Yan Cabrae progresse et c'est encourageant pour la suite

U12/U13 – Bon groupe très étoffé. L'équipe de Johnny Ferhoune travaille très bien aux entraînements et les résultats sont là.

U14/U15 – Le vivier du club a obtenu son billet pour la 2^{ème} phase élite et est toujours en course en coupe U15. Bravo à Frédéric Ferhoune et Alexandre Cochelin.

U18 – Grosse déception. Forfait général après 3 mn participation aux matchs de championnat. Une entente pour la 2^{ème} phase est en cours et espérons qu'elle pourra se concrétiser car beaucoup de joueurs de cette équipe le méritent.

L'équipe réserve du club qui évolue en 3^{ème} division est première de son groupe et est qualifiée pour les ¼ de finale de la coupe de réserve. Bravo.

L'équipe fanion du club, actuellement 5^{ème} de son championnat fonctionne très bien ; équipe reconstruite à 70% et composée de beaucoup de jeunes ; toujours qualifiée en coupe du district. Encore 2 matchs avant la trêve.

Pour conclure, un grand merci à Monsieur LANDAIS d'Intermarché pour son soutien, à Monsieur PIGOREAU, gérant de la Blanchisserie de Cherisy qui nous a offert un équipement complet pour l'équipe U10/U11 et enfin à Monsieur YILDIZ, gérant du Lemon Hôtel à Dreux qui, lui, a offert un équipement complet pour l'équipe des U8/U9. Encore merci.

Dates à retenir : **11 décembre** Match Cherisy B/La Ferté Vidame à 15 h au stade André Brou

5 février 2012 : 3^{ème} Foire à tout d'intérieur à l'Espace Hugo.

Pour tous renseignements : M. Ludovic DESHAYES - Président du FC Cherisy – 06 80 25 84 18 ou M. Frédéric FERHOUNE Ecole de football – 06 59 50 92 13.

La Cour de Récré

La Cour de Récré a été heureuse de vous accueillir lors de La Fête de la Citrouille, organisée à la Salle Victor Hugo le 15 Octobre dernier. Vous êtes venus très nombreux pour cette première édition. Nous tenons à remercier les parents, excellents cuisiniers qui nous ont apporté de nombreux gâteaux et plats à base de citrouille, ainsi que les adhérents de l'association, l'aide active des bénévoles et des maitresses de l'école élémentaire, le prêt de matériel de l'école maternelle, et tous ceux grâce à qui cette manifestation a pu se dérouler dans une ambiance détendue, conviviale et chaleureuse. Merci également aux visiteurs et participants au concours de la plus grosse citrouille.

1^{er} prix : Famille Patoux avec une citrouille de plus de 32 kilos - 2^{ème} prix : Famille Grassin avec une citrouille de 26 kg

3^{ème} prix : Famille Léger avec une citrouille de 24.2 kg

Prix spécial pour le Centre de Loisirs avec une citrouille de 17.7 kg, et pour les écoles pour leurs participations.

Ils sont repartis chacun avec de très beaux lots qui, nous l'espérons, leur auront plus.

A très bientôt autour de nouvelles rencontres, ouvertes à tous. Nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

On nous prie de communiquer...

➤ **Marché dominical** : le jour de Noël et le Jour de l'An tombant un dimanche cette année, le marché dominical Place de l'Eglise aura lieu exceptionnellement les **SAMEDI 24 ET 31 DECEMBRE** à la place des dimanches 25 décembre et 1^{er} janvier.

➤ **Conseils de la Gendarmerie contre les cambriolages** : face à une recrudescence des cambriolages généralisés dans les communes rurales en cette période de fêtes, restez vigilants et n'hésitez pas à contacter la Mairie et la Gendarmerie si vous constatez un fait anormal !

➤ Vous qui aimez le chant choral, venez écouter la chorale Harmonique de Dreux qui donnera son concert de Noël le dimanche **18 décembre à 16h30** en l'Eglise de Cherisy. La chorale interprétera des chants traditionnels de Noël dans une harmonisation revisitée et des œuvres du répertoire sacré, dont plusieurs écrites par son jeune chef Jean-Frédérique Lefebvre. Elle sera accompagnée au piano par Madame Leanne Sampson.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS